

Guinée: 22 organisations africaines interpellent la junte



A la suite de la [chute d'Alpha Conde en Guinée](#), 22 organisations de la société civile déplorent un retour des coups d'Etat sur le continent africain. Ces organisations africaines s'inquiètent essentiellement de la violation des droits humains. Sur le cas guinéen, elles interpellent le « Comité National du Rassemblement et du Développement » (CNRD) sur une palette de sujets. Dans le même temps, la CEDEAO décide de suspendre le pays de ses instances.

Dans une déclaration conjointe, les organisations invitent le CNRD au respect des dispositions de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) dans la gestion de cette crise afin d'éviter que ne s'installe à la

tête de l'Etat de Guinée, une situation qui compromet l'Etat de droit.

Elles lancent un appel au CNRD pour la mise en liberté immédiate et inconditionnelle des Défenseurs des Droits de l'Homme, journalistes et autres prisonniers d'opinion arbitrairement arrêtés et détenus dans les prisons nationales par le régime de l'ancien Président Alpha Condé.

« Les droits de l'homme, la protection des Défenseurs des Droits Humains et des Femmes Défenseuses, des militants de la Démocratie et des journalistes doivent être au centre de la gestion du pouvoir par le Comité », ordonne les acteurs de la société civile africains.

De même, ils demandent que les violations des droits de l'homme qu'a connues la Guinée, y compris les événements tragiques du 28 septembre 2009 fassent l'objet d'enquêtes impartiales et indépendantes pour établir les responsabilités.

Dans le même ordre d'idées, ces défenseurs de droits humains réclament une enquête impartiale afin d'établir les responsabilités sur les violations des droits de l'homme commises lors des événements du 05 septembre dernier.

Pour finir, les 22 organisations recommandent au CNRD de mettre en place un mécanisme de protection des Défenseurs des Droits Humains, des militants de la démocratie et des journalistes et de mettre en place un cadre juridique favorable à la protection des défenseurs.

« En conclusion, les signataires de la présente demandent aux nouvelles autorités guinéennes de veiller au respect des droits de l'homme notamment de promouvoir la lutte contre l'impunité, les détournements des deniers publics, la corruption et de veiller au respect des droits de toutes les personnes interpellées au cours de la prise de pouvoir par le CNRD, y compris l'ancien Président, Alpha Condé », conclut le document.

Parmi les signataires, on retrouve le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT).

La CEDEAO sanctionne la Guinée

La sortie des organisations a précédé un sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. Le président en exercice de cette organisation régionale, Nana Akufo-Addo a indiqué que le coup de force des militaires constitue une « violation claire » de la charte de bonne gouvernance de la CEDEAO.

Après avoir examiné la situation, les Chefs d'Etat ont décidé de sanctionner le pays.

« La CEDEAO a décidé de suspendre la Guinée de toutes ses instances de décisions, et demande que ces décisions soient endossées par l'Union africaine et les Nations unies », a indiqué le ministre des Affaires étrangères burkinabé, Alpha Barry.

Il s'agit de la même attitude adoptée lors du renversement du pouvoir d'Ibrahim Boubakar Keïta en août 2020 au Mali. La CEDEAO n'a pas jugé important de prendre des sanctions économiques contre le pays désormais tenu par le [Colonel Mamady Doumbouya](#).